

Signature du contrat de territoire Eau & Climat pour le bassin de Loing

Dossier de la rédaction de H2o
December 2019

L'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) du Bassin du Loing, la région Bourgogne-Franche-Comté, la région Centre-Val de Loire, le département du Loiret, le département de Seine-et-Marne, le département de l'Yonne et l'agence de l'eau Seine-Normandie, ont signé un contrat Eau & Climat qui les engage pour les 5 prochaines années à mener et soutenir techniquement et financièrement des actions ambitieuses en faveur de la préservation des ressources en eau, de la biodiversité, et budgétaires pour l'adaptation au changement climatique du bassin du Loing. Benoit Digeon, président de l'EPAGE du bassin du Loing, porteur du contrat et unique maître d'ouvrage sur l'ensemble du bassin versant s'engage à mener des projets qui visent les principaux objectifs et l'atteinte du "bon état" écologique des 57 masses d'eau du territoire (14 le sont actuellement) et, de manière plus ambitieuse, la restauration complète des fonctionnalités des 4 000 kilomètres de rivières et de leurs zones humides associées. Parmi les 248 actions identifiées au contrat, 185 sont localisées sur des masses d'eau en état écologique inférieur à "bon". Le montant prévisionnel de travaux représente plus de 20 millions d'euros pour les 5 ans du contrat. À l'après les crues très importantes du Loing en 2016, les acteurs locaux se sont organisés pour mettre en œuvre ensemble un plan d'actions ambitieux qui doit permettre de réduire les risques d'inondations et d'améliorer le fonctionnement des rivières du bassin", explique Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie. L'agence de l'eau Seine-Normandie s'engage à financer les actions prioritaires au regard de son programme Eau & Climat, un montant d'aides estimé à 12 millions d'euros.

L'EPAGE du Bassin du Loing a été créé le 1er janvier 2019. Il résulte de la fusion des syndicats de rivières situés sur le bassin versant hydrographique du Loing sur les départements du Loiret, de l'Yonne et de la Seine-et-Marne. Il exerce les compétences GEMAPI sur son territoire depuis le 1er janvier 2019 (arrêté interpréfectoral de décembre 2018). Des comités de bassin, organisés en sous bassins versant du territoire permettent de garder un lien entre les communes et la rivière et de rendre plus résilient les cours d'eau et les zones humides, grâce à une plus petite échelle. Ces 14 comités de bassin consultatifs constituent un outil d'expertise technique et d'aide à la décision au profit de l'EPAGE.

EPAGE du Bassin de Loing - Agence de l'eau Seine-Normandie